

L'éveil aux langues – une proposition originale pour la gestion du plurilinguisme en milieu scolaire

Michel Candelier, Université du Maine (Le Mans, France)

L'éveil aux langues se caractérise par une démarche au cours de laquelle la diversité linguistique et les langues qui la constituent sont traitées en tant qu'objets d'activités pédagogiques visant à la fois à accroître les connaissances des élèves sur le « monde des langues », à développer chez chacun d'entre eux des attitudes d'intérêt positif et d'ouverture vis-à-vis de ce qui lui est étranger et à favoriser l'acquisition d'aptitudes à l'observation et l'analyse des langues, dans le but d'aider à leur apprentissage. Un premier chapitre est consacré à une présentation détaillée de l'approche et des enjeux sociaux auxquels elle peut contribuer à trouver une solution positive.

Un second chapitre réfère à deux programmes de recherche soutenus par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe au cours des dernières années. Le programme Evlang, qui a concerné 5 pays européens, a montré que l'approche est susceptible, avec des moyens limités (formation légère des maîtres généralistes de l'enseignement primaire, fabrication de matériaux pédagogiques peu coûteux) de faire évoluer les attitudes et aptitudes des élèves de l'école primaire dans le sens recherché. Un cursus d'une durée moyenne de 35 heures a permis le développement de l'intérêt, voire de l'ouverture vis-à-vis de ce qui est autre ainsi qu'une meilleure discrimination auditive et, dans une moindre mesure, des compétences d'analyse d'énoncés en langue inconnue. L'évaluation montre également qu'un cursus plus long aurait eu des effets plus généralisés et plus importants encore. Le programme Janua Linguarum a étudié les conditions de l'insertion de l'approche dans les curricula de 16 pays européens. Il a montré que l'approche est adaptable à des contextes sociolinguistiques et scolaires variés. Il a confirmé l'attitude très majoritairement positive des élèves, enseignants et parents vis-à-vis de l'éveil aux langues.

Dans un troisième chapitre, on s'interroge sur les bénéfices attendus et les conditions de mise en place d'un éveil aux langues dans des espaces caractérisés par un degré élevé de multilinguisme, une grande disparité d'importance numérique des langues en présence et grand éventail de statuts de langues fortement hiérarchisés, situation particulièrement fréquente dans de nombreux pays non européens. On montre que dans de tels contextes l'éveil aux langues semble apte à apporter, dans une certaine mesure, certains des avantages escomptés de la mise en place de cursus bilingues, là où ces derniers peuvent apparaître impraticables, tout en offrant des avantages particuliers relatifs à l'ouverture à la diversité. Il apparaît aussi que cette approche n'est aucunement incompatible avec un cadre d'enseignement bilingue dont elle peut même, en modifiant les représentations des élèves, parents et enseignants, favoriser l'avènement.

Ce troisième chapitre s'inspire de deux études de cas proposées en annexe, concernant respectivement la mise en oeuvre envisagée de cette approche en Guyane française (contribution de Michel Launey) et l'expérience déjà accumulée lors du programme Evlang à l'île de la Réunion (contribution de Frédéric Tupin). Tout en présentant certaines caractéristiques particulières liées à leur statut de Département d'Outre-Mer d'un Etat européen, ces situations n'en sont pas moins porteuses des traits considérés et peuvent ainsi nourrir la réflexion recherchée. La référence à des mesures scolaires d'ores et déjà prises au Cameroun, et qui s'apparentent à l'éveil aux langues, vient renforcer l'idée selon laquelle c'est bien aux responsables éducatifs de chaque pays de définir « leur » éveil aux langues, en fonctions de buts et de modalités nécessairement spécifiques.

L'étude se clôt par des propositions relatives à la diffusion de l'approche et au soutien que l'UNESCO devrait apporter à l'élaboration de formules originales d'éveil aux langues dans chaque contexte national.